

NOTES D'ALLOCATION

DE M. JEAN PRONOVOST

À L'OCCASION DE L'OUVERTURE  
DES AUDIENCES PUBLIQUES NATIONALES  
À QUÉBEC

LE 27 AOÛT 2007

*L'allocation prononcée prévaut.*

Mesdames,

Messieurs,

Bonjour,

- Mon nom est Jean Pronovost et je préside la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. Vous avez sans doute reconnu à mes côtés mes deux collègues commissaires : M<sup>me</sup> Pascale Tremblay et M. Mario Dumais. Nous vous souhaitons la plus cordiale des bienvenues.
- Nous amorçons ce matin les audiences publiques nationales de la Commission. Ces audiences publiques, rappelons-le, se tiendront cette semaine à Québec et la semaine prochaine à Montréal.
- Le gouvernement du Québec nous a confié un mandat bien précis qu'on peut résumer en trois volets : premièrement, dresser un état de la situation, un portrait des enjeux et des défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois; deuxièmement, examiner l'efficacité des interventions gouvernementales, celles qui tombent sous la responsabilité du ministre de l'Agriculture,

des Pêcheries et de l'Alimentation bien sûr, mais aussi celles qui interpellent d'autres ministres, parce qu'elles touchent à la fois le secteur agricole et agroalimentaire et des questions ou problématiques importantes comme l'environnement, la santé, l'occupation du territoire ou le développement régional. Le dernier volet de notre mandat consiste à établir un diagnostic et à formuler des recommandations. Comme vous pouvez le constater, ce mandat est large et couvre tous les aspects du secteur agricole et agroalimentaire.

- Nous devons remettre notre rapport au gouvernement en janvier prochain.
- Nous avons débuté nos consultations par des audiences publiques régionales qui ont débuté le 13 février à Trois-Rivières et se sont terminées à Gatineau le 20 juin dernier. Notre tournée régionale nous a menés dans 15 régions et 27 municipalités.
- Nous avons souligné dès le point de départ que, pour nous, toutes les interrogations, questions et réflexions qui interpellent l'agriculture et l'agroalimentaire sont légitimes,

pour autant qu'elles nous aident à cheminer vers les bonnes réponses. Nous avons encouragé les débats ouverts et sereins et découragé tout ce qui pouvait ressembler à des blâmes et des procès d'intention.

- À ce jour, nous avons reçu 635 présentations, dont 582 sous la forme d'un mémoire. On me dit qu'il s'agit, pour une commission d'étude comme la nôtre, d'un succès de participation sans précédent.
- Les interventions couvraient tous les aspects de notre mandat et les personnes ou groupes qui sont venus nous rencontrer provenaient de tous les horizons : producteurs agricoles, syndicats de producteurs, coopératives, instances politiques locales et régionales, institutions d'enseignement, professionnels du milieu, entreprises de distribution et de transformation alimentaire, environnementalistes et consommateurs.
- Les gens ont répondu à notre appel en grand nombre et avec sérieux. Ils nous ont fait part de ce qui leur tenait à cœur, de leurs problèmes comme de leurs valeurs et de

leurs visions. Nous avons été frappés par la confiance qu'ils investissaient dans la démarche de la Commission.

- Nous avons pris connaissance des enjeux et des problèmes tels qu'ils sont vécus et ressentis sur le terrain et nous avons maintenant une excellente idée de ce que les acteurs de première ligne pensent et veulent.
- Plusieurs de ces enjeux ont été soulignés et discutés dans la vaste majorité des régions, et certains, dans toutes les régions.
- Je pense, entre autres, à la souveraineté alimentaire, à la gestion de l'offre et aux règles du commerce international, au revenu des familles agricoles, aux transferts de fermes et à la relève agricole, à l'accès aux tablettes et aux enjeux de la distribution pour les produits du Québec, à l'étiquetage, à la protection et à la mise en valeur du territoire agricole, à la cohabitation, au développement local, ainsi qu'à l'innovation et à la recherche et développement.

- Les questions d'intérêt plus sectoriel qui intéressent d'abord les producteurs de lait, d'agneaux, de grandes céréales, de petits fruits, les problèmes qui interpellent les horticulteurs, les acériculteurs, les petits transformateurs, ont aussi été très systématiquement soulevés.
- Les facteurs qui influencent la taille des fermes, les coûts de production, les impacts environnementaux, l'ouverture des marchés, les tendances de consommation et les problématiques de santé ont aussi retenu beaucoup d'attention.
- Le gouvernement du Québec nous a demandé de travailler avec ceux et celles qui ont à coeur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois à définir les conditions et les axes de développement qui nous permettront de mieux asseoir l'avenir du secteur.
- Les gens qui sont venus nous voir en région ont pris au sérieux cet appel en faveur d'un nouveau pacte social, d'un nouveau contrat entre ceux qui sont impliqués dans le secteur agricole et agroalimentaire et les citoyens que le secteur a pour mission d'alimenter et de servir.

- Les audiences nationales de la Commission veulent fournir aux organismes nationaux l'opportunité de nous présenter leur vision de cet ensemble économique et social vital pour les québécois et d'apporter leur contribution bien spécifique à l'édifice qu'on nous demande de consolider.
- Au cours des prochains jours, nous entendrons des organismes qui représentent bon nombre des gens que nous avons rencontrés dans les régions et qui sont interpellés par les problématiques qu'on nous a soulignées. Nous souhaitons entendre leurs synthèses, leurs diagnostics d'ensemble et leurs solutions aux problèmes ressentis sur le terrain. Nous souhaitons qu'ils partagent avec nous leurs visions d'avenir.
- Au cours des jours à venir, nous serons donc particulièrement à l'affût de solutions réalistes, de propositions porteuses d'avenir. C'est sur ces pistes que nous comptons en priorité faire porter nos échanges.

- Quelques explications maintenant sur le déroulement des audiences.
- Nous entendrons 108 présentations, dont 59 cette semaine, dans la Capitale-Nationale. Ces présentations seront faites par des organisations œuvrant à l'échelle du Québec et par quelques personnes reconnues pour leur expertise unique.
- Si vous n'avez pas déjà l'ordre du jour, vous pouvez vous en procurer une copie à l'entrée, auprès du personnel de la Commission.
- Nous recevrons les présentations en matinée, *grosso modo*, de 8 h 30 à 12 h, et en après-midi, de 14 h à 17 h 30, toujours dans cette salle.
- Les personnes et les groupes que vous entendrez ont été spécialement invités à participer à ces audiences. Comme le prévoient les règles de fonctionnement de la Commission, leurs mémoires nous ont été transmis à l'avance et ils seront affichés sur notre site Internet au début de chaque jour d'audience.



- Sauf exception, que vous verrez d'ailleurs reflétée dans l'horaire et que je vous signalerai de toute façon au début des présentations concernées, chacun des organismes qui a accepté de participer à ces audiences disposera de trente minutes.
- Les participants sont invités à faire une présentation d'environ quinze minutes, après quoi nous avons prévu une période d'échanges d'une quinzaine de minutes avec les commissaires.
- Comme nous avons, tous les trois, lu attentivement chacun des mémoires, nous invitons les participants à privilégier une présentation brève des points forts de leur message, pour laisser le plus de temps possible aux échanges. Pour que tout le monde puisse comprendre la portée générale des interventions, je suggère à ceux et à celles qui font des présentations de consacrer les quinze minutes à leur disposition aux orientations générales, ainsi qu'aux conclusions et recommandations qu'ils proposent.

- Les audiences sont diffusées en direct, en audio et en audio-vidéo, sur le site Internet de la Commission. Les séances pourront donc aussi être écoutées ou vues en différé.
- Pour que chacun puisse s'exprimer librement, nous n'accepterons dans cette salle aucune manifestation d'approbation ou de désapprobation. Nous n'accepterons pas non plus d'autre communication que celle des organismes invités à participer aux audiences, faite dans le cadre qui leur est réservé.
- Je rappelle que la Commission a mis à la disposition des participants un salon (le Salon Pilot) qui peut être utilisé pour des rencontres avec les médias. Pour y avoir accès, il suffit de réserver une plage horaire auprès du personnel de la Commission.
- Par ailleurs, je constate dans cette salle la présence d'un nombre impressionnant de représentants d'organismes de niveaux fédéral et provincial. Je les remercie de leur présence qui témoigne de l'intérêt que portent leurs organismes respectifs aux travaux de la Commission.

- Je rappelle en terminant aux membres des médias qu'ils peuvent utiliser la salle de presse qui leur est réservée, (le Salon Cullen), ici, au Loews Le Concorde. Le personnel de la Commission se fera un plaisir de répondre à leurs besoins et requêtes. À noter que les audiences y seront diffusées en direct. Dans cette salle-ci, une table (sur ma gauche) leur est aussi réservée.
- Pour le confort des participants, je demande aux professionnels des médias qui désirent capter des images de se plier aux quelques règles de base qui leur seront transmises par le personnel de la Commission.
- Voilà : j'espère avoir bien traduit l'esprit de nos travaux et bien résumé les considérations logistiques.
- Avant de laisser la parole à nos invités, j'aimerais partager avec vous les convictions profondes qui nous animent, mes collègues et moi-même. Ces convictions, que nous partageons dès le début de notre mandat, se sont constamment confirmées et renforcées au fil des travaux, des rencontres et des consultations.

- Premièrement, les enjeux de l'agriculture et de l'agroalimentaire sont de la plus haute importance pour l'ensemble des québécois. Il faut absolument veiller à ce qu'ils reçoivent toute l'attention qu'ils méritent.
- Deuxièmement, nos producteurs et productrices agricoles, nos entreprises de transformation, nos institutions agricoles et agroalimentaires sont bien enracinés dans l'histoire et le tissu social du Québec. Ils possèdent un haut degré de savoir-faire, une capacité d'innover et une passion du métier qui leur donnent non seulement la capacité de passer à travers la période de turbulence actuelle, mais de s'affirmer encore plus et de s'appropriier un avenir qui leur promet encore plus de succès et de belles réussites.
- Pour préparer adéquatement cet avenir, il faut évaluer minutieusement chacun des éléments du cadre actuel et examiner le statu quo de façon critique. Il faut saisir et exploiter pleinement l'occasion que nous offre le mandat reçu du gouvernement et ne pas passer à côté des vraies questions. Il nous faut ensemble bien identifier les changements requis. Tout en ne perdant surtout pas de

vue que l'avenir se bâtira aussi à partir de nos forces et d'acquis que nos analyses devront également bien identifier et jalousement préserver.

- Voilà ce que je souhaitais vous communiquer. Nous allons maintenant commencer.